

## Troisième correction du Rhône : l'agriculture ne paiera pas deux fois

*Le projet de troisième correction du Rhône prévoit des élargissements du fleuve à large échelle. On parle de quelque 1'100 ha d'emprises supplémentaires dont 80 % de terres agricoles. Des surfaces cultivées importantes devraient être sacrifiées dans le Chablais vaudois. Les paysannes et paysans valaisans et vaudois s'opposent aux emprises exagérées de surfaces agricoles utiles. Ils se regroupent en association pour défendre leurs terres.*

Le 28 février 2008 à Yverne, à l'appel de Prométerre, les producteurs agricoles du Chablais vaudois se sont constitués en association avec pour but de protéger et valoriser le sol agricole du Chablais vaudois et de le réserver à une agriculture durable, en agissant notamment dans le cadre du projet de troisième correction du Rhône.

Les surfaces agricoles utiles sont l'objet de toutes les convoitises. Non seulement elles seraient mises à contribution directement par l'emprise des élargissements du Rhône, mais de plus, les appétits des autres milieux, en particulier ceux de la protection de l'environnement, sont sans limite. Les élargissements prévus s'étendraient sur 1,6 à 1,9 fois la largeur actuelle du fleuve. C'est en soi une parité beaucoup trop élevée. Mais outre les surfaces ainsi sacrifiées, des terres agricoles devraient être consacrées à des mesures de compensation écologique pour les tronçons du Rhône qui ne pourraient pas être élargis parce qu'il traverse des zones construites ! C'en est trop et les agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs, maraîchers présents à l'assemblée constitutive disent tous NON à un double sacrifice de leurs terres.

L'agriculture du Chablais vaudois est consciente de la nécessité d'assurer la sécurité des rives du Rhône. Elle demande toutefois une symétrie des sacrifices entre les surfaces cultivées, les surfaces dédiées à la construction, en particulier là où un surdimensionnement des zones constructibles apparaîtrait, ainsi que le renoncement aux exigences exagérées de compensations écologiques.

Pour parvenir à ses fins, la nouvelle association s'attachera principalement à communiquer ses positions aux milieux politiques et à la population en général. Elle s'assurera d'une bonne représentation des producteurs agricoles à tous les échelons de l'organisation de projet. Elle entreprendra ou participera à toute étude et recherche de solution permettant d'atteindre les objectifs de sécurité pour la population et les biens sans sacrifice excessives des terres agricoles.

En raison de la réduction des surfaces de terre arable dans le monde et de l'augmentation prévisible de la population mondiale, les experts estiment que pour assurer la nourriture de tous en 2030, la production alimentaire mondiale devra s'accroître de 40 %. La réduction des stocks de production alimentaire et l'explosion des cours internationaux sont les prémices de cette évolution. C'est pourquoi la sauvegarde des terres cultivées doit devenir à nouveau une priorité, dans notre pays comme ailleurs dans le monde. L'action de l'Association pour la défense du sol agricole du Chablais vaudois s'inscrit dans cette orientation, avec lucidité et détermination.

*Renseignements :*  
M. Grégory Devaud, président, 079/641 64 37 – [gregory.devaud@bluewin.ch](mailto:gregory.devaud@bluewin.ch)  
M. Roland Aepli, vice-président 079/214 14 61 – [rolandaeppli@bluewin.ch](mailto:rolandaeppli@bluewin.ch)  
Mme Marie-Pierre Ballay, secrétaire, 078/ 666 07 22 – [maripetdan@romandie.com](mailto:maripetdan@romandie.com)  
M. Yves Jordan, caissier, 079/705 96 03 – [yves.jordan@worldcom.ch](mailto:yves.jordan@worldcom.ch)  
M. Pierre-Yves Rapaz, membre, 079/446 17 66 – [pierre-yves.rapaz@bluewin.ch](mailto:pierre-yves.rapaz@bluewin.ch)